

# Retour de la rougeole en Occitanie

## *Une seule protection : la vaccination*



Le nombre de cas de rougeole augmente à nouveau en Occitanie : **plus de 80 cas** de rougeole ont été déclarés à l'Agence Régionale de Santé depuis le début de l'année 2019. Dans 9 cas sur 10, les personnes malades n'étaient pas vaccinées ou n'avaient reçu qu'une seule dose de vaccin sur les deux qui sont recommandées.

Face à cette situation, l'ARS rappelle que :

- \* La rougeole est une maladie qui peut entraîner de graves complications et des hospitalisations.
- \* Elle peut toucher les enfants mais aussi les adolescents et les adultes non immunisés.
- \* Pour se protéger et protéger les autres, la seule protection est **la vaccination**.

Se vacciner c'est aussi protéger les plus fragiles qui ne peuvent pas bénéficier de la protection vaccinale : nourrissons de moins de 6 mois, femmes enceintes, personnes immunodéprimées ...

### **Une maladie très contagieuse**

**Dix fois plus contagieuse que la grippe**, la rougeole n'est pas qu'une maladie de l'enfance, elle touche aujourd'hui les enfants mais aussi les adolescents et les adultes non immunisés.

### **Une maladie loin d'être bénigne**

La rougeole est souvent considérée à tort comme une maladie bénigne. Elle peut pourtant entraîner de **graves complications** (pneumonies, encéphalites).

Même dans sa forme simple, la rougeole est une maladie à prendre au sérieux.